

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du jeudi 29 janvier 2009**

L'an deux mil neuf, le jeudi 29 janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Neung sur Beuvron se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L-121-10 et L-122-5 du code des communes.

**Etaient présents :** Monsieur le Maire, Michel LEGOURD ; Yasmine BRUNET, secrétaire de mairie et les conseillers municipaux : Jean-François GIRARD, Marie-Thérèse LEGOURD, Claude HENRY, Jean Vincent BONIN, Arnaud CORBEAU, Christiane COSSÉ, Maurice DELANOUE, Lucien DUCHESNE, Sophie FOUCHER, Annick LELIEVRE, Benoît MORCHOINE.

**Président :** Michel LEGOURD.

**Secrétaire :** Annick LELIEVRE.

**Excusés :** Jean Michel DOUSSELIN, Catherine ANDRÉ (procuration à Marie-Thérèse LEGOURD)

### **ORDRE DU JOUR :**

- Ouverture de crédits avant vote du BP,
- Démission d'un conseiller municipal,
- Centre Images : renouvellement de la convention,
- Ségilog : renouvellement du contrat,
- Devis,
- Attribution de deux logements
- Projets 2009
- Questions diverses et informations.

**SEANCE OUVERTE AU PUBLIC,**

### **EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :**

#### **● Ouverture de crédits avant vote du BP,**

Pour pouvoir régler les factures de certaines entreprises autres que les restes à réaliser de l'année précédente avant le vote du budget primitif, le conseil décide l'ouverture de crédits d'investissement à hauteur du quart des sommes dépensées en 2008.

## ● **Démission d'un conseiller municipal,**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Laurent MAYOT, parti dans la Sarthe pour raisons professionnelles.

## ● **Centre Images : renouvellement de la convention,**

La convention avec le Cinémobile – devenu Centre Images- est renouvelable tous les 3 ans.

Centre Image propose un contrat de 600 € par an.

Le conseil délibère : oui à l'unanimité.

Rappel des tarifs pratiqués :           6€ plein tarif  
  4.20€ tarif réduit pour les étudiants, les seniors...  
  2.50€ tarif scolaire.

## ● **Ségilog : renouvellement du contrat,**

Le contrat de maintenance informatique passé par la Commune avec Ségilog est renouvelable tous les 3 ans.

Cette entreprise qui assure l'installation, la mise à jour des logiciels utilisés par la mairie et le dépannage à la demande nous donne satisfaction.

Le contrat s'élève à 3444€ pour 2009 au lieu de 3396€ pour 2008.

Le conseil délibère : oui à l'unanimité.

## ● **Devis,**

### *a) Salle des Fêtes :*

Le maire a demandé à titre indicatif à l'Entreprise KOMILFO un devis pour l'installation d'un store devant les baies vitrées de la salle des fêtes, avec des bâches fermées tout autour

- 4832.00€ HT pour une largeur de 3.50m

- 5318.00€ HT pour une largeur de 4.00m

Il est proposé de demander un devis pour une véranda avec baies coulissantes et de consulter d'autres entreprises spécialisées avant décision.

### *b) porte de l'école*

La porte arrière de l'école primaire est en très mauvais état et doit être remplacée.

L'entreprise RICHER a fait un devis pour une porte en PVC avec double vitrage :

1468.00€ HT.

Accord du Conseil Municipal.

### *c) rénovation du gymnase*

ISOPLAQUE a fait un devis pour remplacer le plafond dans les 2 vestiaires :

1962.00€ HT + 436.00€ HT avec pose de laine de verre de 200 mm.

Accord du Conseil Municipal.

d) passerelle sur la Tharonne

3 devis ont été établis :

- L'Entreprise RICHER pour une passerelle avec structure métallique thermo laquée et habillage en bois : 7061.00€ HT.
- EXEAU TP pour 2 passerelles en bois exotique de 6m sur 1.50m : 10400.00€ HT.
- L'Entreprise LEONARD pour une passerelle en sapin classe III : 8800.00€ HT

Le conseil délibère pour le moins disant c'est-à-dire l'entreprise RICHER.

e) monument aux morts

Le devis de Mr BARBEREAU de l'entreprise « Matériaux du passé » pour un monument en pierre dure qui remplacera celui qui est près du pont du Beuvron en très mauvais état s'élève à 1826.60€ HT.

Il devrait être fini pour le 8 mai 2009.

Le conseil délibère : oui à l'unanimité.

f) espaces verts :

- Deux devis pour plantation de charmilles le long de la route avant le pont du Beuvron, pour garniture des pergolas et plantation d'arbres dans le pré en dessous la salle des fêtes sont présentés :

7314.90€ HT Laurent BERTHIER

4751.57€ HT Sologne Paysage Jardin

Le conseil délibère pour le moins disant c'est-à-dire Sologne Paysage Jardin.

Entre les charmilles le long de la route :

- La Maison ATECH propose 10 barrières avec jardinière au centre à poser : 288.00€ HT la pièce soit 2880.00€ HT au total.
- L'entreprise GOULET propose pour les barrières seules thermo laquées : 2880.00€ HT, à cela il faut ajouter les jardinières.

Le conseil délibère pour le moins disant c'est-à-dire ATECH sous réserve que les barrières soient également thermo laquées.

### **Attribution de deux logements :**

Le logement social de type 3 au dessus de l'auto école est attribué à Melle CHENNEL à compter du 1<sup>er</sup> février pour un loyer est de 345 € par mois.

Le logement T4 au-dessus de l'EDF est attribué à M. Gino ESNAULT en remplacement de M. Mickaël METIVIER à compter du 15 mars 2009 pour un loyer de 500 € par mois.

### **● Projets,**

- g) viabilisation d'une partie du lotissement de BEAUMONT,
- h) construction d'un préau au camping,
- i) passerelle Allée des Castors,
- j) aménagement du coin bar de la salle des fêtes,
- k) travaux rue et place Albert Prudhomme,

- l) fin d'aménagement de la rue des castors,
- m) plantations le long de la route,
- n) columbarium et jardin du souvenir au cimetière,
- o) Achat d'un camion benne,
- p) Installation de jeux pour enfants (à gauche en montant vers la salle des fêtes),
- q) Aménagement et vente du terrain aux « hameaux de campagne »,
- r) busage trottoir route de Blois,

## • Questions diverses et informations.

Nous avons reçu une demande pour le logement au dessus de l'EDF qui se trouve vacant.

La perception fermera définitivement en septembre 2009.

Le Maire a reçu de la Trésorerie Générale une demande de location de bureau pour une permanence à la mairie une journée par semaine.

Le nouveau bloc sanitaire de l'école est ouvert depuis le 26 janvier.

Des travaux à la cantine pour chauffage insuffisant sont nécessaires. Un devis sera demandé à l'entreprise ISOPLAQUE pour refaire un plafond plus bas et rajouter de l'isolation. Il faut vérifier les radiateurs pour savoir pourquoi ils ne chauffent pas correctement.

La séance est levée.

Le maire et les conseillers municipaux ont signé.